



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 31 mai 2018

### COMMUNIQUE DE PRESSE

—

#### **La France, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Finlande et la Grèce s'unissent pour défendre le budget de la PAC**

—

**Les ministres de l'agriculture de l'Espagne, de la France, de l'Irlande et du Portugal accompagnés de représentants de la Finlande et de la Grèce, présentent une déclaration conjointe, sollicitant la hausse de la proposition de budget pour la PAC au cours de la période 2021-2027 afin qu'il conserve son niveau actuel.**

**Les ministres regrettent que la Commission ait proposé une réduction de budget de cette politique.**

Les ministres de l'agriculture de l'Espagne, de la France, de l'Irlande et du Portugal, ainsi que les représentants de la Finlande et de la Grèce, se sont réunis aujourd'hui à Madrid au siège du Ministère de l'agriculture espagnol pour évoquer le budget de la PAC pour la période 2021-2027.

Les représentants des six États membres regrettent vivement que la Commission envisage une baisse du budget de la PAC dans sa proposition budgétaire pour l'Union Européenne pour la période 2021-2027. Ils soulignent ainsi l'impact négatif de cette réduction budgétaire sur les revenus des agriculteurs si elle était approuvée, et demande donc que le budget de la PAC soit maintenu.

Dans une Déclaration conjointe, les six pays soulignent le fait que la PAC contribue à faire de l'Union Européenne l'une des principales puissances agricoles du monde, en garantissant la sécurité alimentaire avec des produits bénéficiant des meilleurs standards de qualité, sanitaires et environnementaux.

Les six pays ont également insisté sur la contribution de la PAC au développement de tous les territoires ruraux européens ainsi qu'à la limitation des effets de la volatilité des prix sans perdre son orientation nécessaire vers les marchés, soulignant la grande importance des mesures de la PAC pour les revenus des agriculteurs qui demeurent inférieurs à ceux des autres secteurs.

---


Contacts presse

**Service de presse de Stéphane TRAVERT** - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

En même temps, la déclaration insiste sur les nouveaux défis auxquels doit faire face l'agriculture en matière de santé, d'environnement, de lutte contre le changement climatique et de protection de biodiversité, pour s'adapter aux nouvelles attentes de la société, ainsi que le rôle clé de la PAC pour relever ces défis, en soutenant la transformation des modèles et des pratiques agricoles et en favorisant la compétitivité des exploitations.

Les ministres et les représentants des six États membres ont mis en valeur cet accord, en signalant la possibilité pour d'autres États membres d'y adhérer, en vue de sa présentation lors de la session du conseil des Ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne prévue le 18 juin prochain à Luxembourg.